



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 17 juin 2020, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**340-06-20 Règlement décrétant une dépense de 125 486 \$ et un emprunt de 125 486 \$ pour l'acquisition d'un compacteur à recyclage et de roues pour le compacteur à déchets**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 24 juillet 2020, entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 30 juillet 2020

La greffière de la MRC,  
Me Linda Espera